



TRAVAILLER EN HAUTEUR EN TOUTE SECURITE
NE TOMBEZ PAS DE HAUT
#HervetHarnais



Plus de sécurité sur les chantiers !

Dans le cadre de la *Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail*, le secteur de la construction, via son organisation prestataire de services en matière de bien-être, Constructiv, a rédigé en collaboration avec ses partenaires un Code de bonnes pratiques pour le montage, le démontage et l'utilisation d'échafaudages en toute sécurité. Ce Code doit contribuer à réduire les accidents du travail dus à une chute de hauteur.

Dans cet objectif Constructiv a initié une collaboration intersectorielle unique entre les organisations d'employeurs et de travailleurs du secteur de la construction, la Fédération des Entreprises de Montage d'Echafaudages de Belgique, l'organisation coordinatrice des organisations prestataires de services du secteur électrotechnique et l'association professionnelle des coordinateurs de sécurité. Ces organisations ont uni leurs forces et rédigé un **Code de bonnes pratiques pour le montage, le démontage et l'utilisation d'échafaudages en toute sécurité**.

Ce Code de bonnes pratiques se compose de **deux parties**: il contient d'une part, des **informations pratiques** de la réglementation en matière d'échafaudages et, d'autre part, conformément à cette réglementation, des **solutions techniques** sont apportées pour divers types d'échafaudages (accès aux échafaudages fixes, échafaudages sur tréteaux, échafaudages roulants, ...). Les responsabilités de tous les intervenants sont également abordées dans ce document, allant du maître d'ouvrage qui a déjà dû prendre les mesures nécessaires dès la phase de conception d'un projet (de construction) à l'utilisateur final de l'échafaudage.

Au cours des semaines et mois prochains, Constructiv et les partenaires qui ont collaboré à ce document vont communiquer via divers canaux sur ce *Code de bonnes pratiques* et sensibiliser le secteur à l'appliquer.

La publication de ce Code s'intègre dans la **campagne** intensive *Travailler en hauteur en toute sécurité* que Constructiv mène avec les parties concernées du secteur afin de **réduire de 15%** le nombre d'**accidents du travail** dus à une chute de hauteur. Les chutes de hauteur sont en effet encore et toujours la cause d'un accident du travail grave **sur trois** dans le secteur de la construction et dans d'autres secteurs.

Constructiv

Fonds voor bestaanszekerheid • Fonds de sécurité d'existence

Koningsstraat 132 bus 1, 1000 BRUSSEL • rue Royale 132 bte 1, 1000 BRUXELLES
t +32 2 209 65 65 • f +32 2 209 65 00 • www.constructiv.be • info@constructiv.be



Constructiv prend en outre un grand nombre d'autres initiatives (avis personnalisé sur les chantiers, interventions financières lors de formations, élaboration d'un schéma de certification de personnes monteuses d'échafaudages professionnels et mise à disposition, par exemple, de fiches toolbox, de fiches de prévention, etc.) pour promouvoir la sécurité et la santé au travail.

Avec ces actions, Constructiv et ses partenaires espèrent inciter tous les intervenants à prendre les mesures nécessaires pour réduire de manière radicale le nombre d'accidents du travail dus à une chute de hauteur.

Pour de plus amples informations sur la Campagne *Travailler en hauteur en toute sécurité* et les services correspondants, nous vous invitons à vous rendre sur le site web de Constructiv. Vous pourrez également y télécharger gratuitement le texte complet du *Code de bonnes pratiques pour le montage, le démontage et l'utilisation d'échafaudages en toute sécurité*. Vous pouvez suivre de près toutes les actions dans le cadre de cette campagne via Facebook et Twitter: #HerveHarnais, Youtube et LinkedIn.

www.constructiv.be www.herveharnais.be

René Van Cauwenberge
Président Constructiv, Building on People

Gabriël Delporte
Président Constructiv

Personnes de contact:

Bruno Vandewijngaert , Directeur général Constructiv, Building on People:	t +32 2 209 67 01
Willem Van Peer , Manager Centre de Compétence Technique:	t +32 2 209 67 10
Veerle De Saedeleer , Conseillère Service Etude:	t +32 2 209 68 04

Constructiv est l'organisation prestataire de services pour le secteur de la construction, ressortissant à la Commission paritaire de la construction (CP 124). Constructiv fournit des avis et services dans le cadre du bien-être et de la gestion de compétences aux entreprises de construction et à leurs travailleurs et octroie un large éventail d'avantages sociaux complémentaires et extralégaux. L'organisation veille à renforcer l'image positive, innovante et tournée vers l'avenir du secteur de la construction et veille à ce que chaque talent trouve le chemin du secteur et s'y attache au point d'y rester.

Constructiv: une fondation solide pour le secteur de la construction belge!